

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N°979 du 15 Décembre 2008

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

PAQUET CADEAU

Conjoncture

LA FRANCE EN FAILLITE

L'expression était de François Fillon, il y a un an ; elle est plus que jamais d'actualité. Car il est bien beau de choisir le keynésianisme, il faut aussi en payer le prix. La relance, cela plaît beaucoup, car cela consiste en apparence à dépenser sans que personne ne paye ; mais « il n'y a pas de repas gratuit » et le déficit doit être financé par l'emprunt. Ces emprunts nouveaux s'ajoutent à la dette antérieure déjà explosive. Comme toujours, cela se terminera par des impôts ou par une banqueroute généralisée. Cet enchaînement est celui de l'irresponsabilité et de la politique à courte vue, inscrites dans le cœur même du keynésianisme.

La banqueroute, comme en 1789

François Fillon s'était fait rappeler à l'ordre, l'an dernier, quand il avait dit qu'il dirigeait un Etat en faillite. Depuis, la situation n'a fait qu'empirer, et elle le fera plus encore avec les politiques de relance actuelle. Que nous ne soyons pas les seuls dans ce cas n'est pas une consolation : lorsqu'il y a une épidémie, être plus nombreux ne garantit pas la guérison. Désormais, les Français eux-mêmes ouvrent les yeux et un récent sondage publié dans les Echos et réalisé par Opinion Way pour France info apporte une réponse claire. A la question « La France peut-elle faire faillite ? », 54% des personnes interrogées répondent oui.

L'histoire nous apporte ici des précédents dramatiques, dont le plus évident est celui du XVIII^e siècle. La France était de plus en plus endettée, à la fin du règne de Louis XIV, puis sous celui de Louis XV (guerres, privilèges de la Cour). Turgot avait été nommé par Louis XVI en 1774 en partie pour remédier à cette situation dramatique des finances publiques. Il avait déclaré au roi qu'il fallait écarter trois fausses pistes : la banqueroute (la faillite donc), la hausse des impôts, l'emprunt. Et qu'il n'y avait donc qu'une seule solution : « Réduire la dépense au niveau de la recette ». Deux ans plus tard, il a été limogé (« la disgrâce de Turgot ») sous la pression de tous ceux dont les privilèges étaient menacés.

Ses successeurs, Necker en tête, puis tous les autres, ont repris la politique de hausse des dépenses, en les finançant par des emprunts de plus en plus coûteux. Il a donc fallu un jour envisager une explosion des impôts pour éviter la banqueroute. Pour cela, le roi a convoqué les Etats Généraux, dont l'un des premiers soucis sera de rembourser la dette publique, sous-estimée par un rapport de Necker. Mirabeau avait une recette simple : faire payer les mille familles les plus riches. Hélas, tous ces calculs étaient faux, et les révolutionnaires, pour rembourser la dette mais aussi pour financer la guerre, vont imaginer de vendre les « biens nationaux », et vont émettre des assignats (ancêtres des crédits hypothécaires qui ont conduit à la crise des subprimes) gagés sur le produit hypothétique de ces ventes. Il sera émis des assignats pour une valeur environ 80 fois supérieure à celle des biens nationaux !

Cela conduira la France à la plus grande inflation et faillite de son histoire, et permettra de faire fonctionner la guillotine à haut régime : c'est pour des « crimes économiques » que la plupart des personnes perdront la tête, accusées de « spéculation » ou « d'agiotage ».

35 ans de déficit accumulés

Mais sommes-nous en 1789 ? Le dernier budget français en équilibre remonte à 1974. Il y a donc 35 ans que nous sommes en déficit des finances publiques, 35 ans que nous empruntons pour financer nos dépenses courantes. Ce qui veut dire qu'on emprunte aussi pour rembourser les emprunts antérieurs. Pour une entreprise privée, cela s'appelle de la cavalerie et cela conduit le dirigeant en prison. L'homme politique, lui, s'en fait une gloire et pense ainsi sauver l'économie. Cela a une première conséquence : la seule charge des intérêts annuels plombe désormais le budget et auto entretient le déficit, car elle est devenue le second poste du budget de l'Etat, juste derrière l'éducation, et elle absorbe à elle seule tout l'impôt sur le revenu.

Ensuite, la dette cumulée atteint des proportions invraisemblables (officiellement 67% du PIB, réellement le double) Nous avons souvent cité ces chiffres simples : plus de 1200 milliards de dette officielle, soit 20 000 euros à rembourser par personne, bébés ou vieillards inclus. Un beau cadeau de naissance à mettre dans les berceaux.

Le budget sera rééquilibré en...2014

Tout cela est bien connu, pourquoi y revenir ? Parce que la politique actuelle de relance, dans de nombreux pays, France en tête, va considérablement aggraver cette situation déjà explosive. Même Le Monde, pourtant peu suspect de libéralisme, doit le reconnaître : « Relance : les capitaux nécessaires aux plans de relance et de sauvetage bancaire seront levés sur les marchés. Les Etats vont devoir emprunter massivement ». Les déficits, particulièrement en France, vont exploser sous l'effet du plan de relance. Les organisations internationales annoncent un déficit français de 3,8% du PIB, avant même le plan de relance. Or Nicolas Sarkozy a lui-même annoncé que son plan ferait grossir le déficit de 0,8%. La frontière des 3% n'est plus qu'un souvenir (on sera entre 4 et 5%) et la France ne parle plus de son retour à l'équilibre, promis pour 2009, puis 2011, puis 2012, enfin renvoyé à 2014 !

Ajoutons quelques informations éclairantes. D'abord, tous ces politiques qui ne parlent que de souveraineté nationale ou de patriotisme économique, dans une économie mondialisée, se gardent bien de relever que la dette publique française est détenue à 62% par des étrangers. Sans le financement extérieur, on ne pourrait financer qu'un tiers des besoins de capitaux publics. Fermons les frontières et la banqueroute sera immédiate. Ensuite, on savait déjà qu'en 2009, l'Etat avait prévu d'émettre au moins 135 milliards d'emprunts et cela sans compter le plan de relance. Déjà, hors relance, 16% de plus qu'en 2008. On mesure le dérapage. En outre, comme les investisseurs ne veulent pas prendre de risques, pour un emprunt à dix ans, l'Etat français doit offrir un intérêt de 0,40% de plus que l'Etat allemand : on mesure ainsi déjà la crise de confiance qui pointe. Enfin, l'Etat emprunte à cinq ans, dix ans, mais aussi désormais à 50 ans. Un jeune de 20 ans aujourd'hui peut se dire qu'il aura encore à rembourser la dette de 2008 lorsqu'il aura 70 ans : pas vraiment de quoi engendrer la confiance et l'optimisme. Pas très moral non plus.

Il faut donc renverser la tendance : la leçon de Turgot vaut encore aujourd'hui : il n'y a qu'une solution : réduire les dépenses publiques. Tout le reste n'est qu'illusion et fuite en avant.

Jean-Yves Naudet

BESANCENOT MERITE D'ETRE CONNU

L'image du trotskiste préféré des Français est celle d'un postier « cool et sympa », « jeune et dynamique », certains ajoutent presque du « gendre idéal ». Certes, il est un peu excité, mais il va sur le terrain défendre les travailleurs et il s'oppose avec plus de force que le PS à la politique « ultralibérale » de Nicolas Sarkozy. Voilà qui est sympathique. Au moment où tout le monde parle de refonder le capitalisme, transformer son parti en parti anticapitaliste ne choque presque personne. Reconnaissons qu'il est plus « vendeur » qu'un Krivine ou même une Laguiller vieillissante, et il est plus présentable qu'un stalinien de la grande époque.

Dans la longue interview d'Olivier Besancenot qu'ils viennent de publier, nos confrères de l'Express ont rectifié l'image, car ils ont pu amener le charmant garçon sur le terrain du paradis futur qu'il propose.

Déjà, dans une précédente interview, à propos d'action directe et de ses terroristes, l'Express l'avait poussé dans ses retranchements pour évoquer la révolution comme voie d'accès au pouvoir. Mais que faire après la révolution ? Quelle société pour les lendemains qui chanteront ? Prudent, Besancenot commence par rester sur le terrain des « luttes » en critiquant le PS (il dénonce la « social-libéralisation du parti »). « Si le PS était au pouvoir, face à la crise actuelle, il renflouerait à coups de deniers publics les banques. Pas nous. »

Mais alors que veut-il ? « Nous, nous défendons une autre orientation que celle du PS : augmentation de 300 euros nets pour tous, interdiction des licenciements, un service public bancaire ». Voilà qui va faire réfléchir les Français : dans la mondialisation, combien d'entreprises feront faillite avec 300 euros de hausse des salaires ? Combien fermeront-elles leurs portes faute de pouvoir licencier ? Et qui veut d'un service public bancaire aussi efficace que tous nos services publics « que le monde entier nous envie », mais dont personne ne veut ?

Entrons dans les détails : « Plutôt que de nationaliser les banques privées, nous proposons d'unifier toutes les banques, publiques et privées, en un seul service bancaire qui aurait le monopole du crédit. Il serait placé non pas sous le contrôle du gouvernement (...) mais sous celui des salariés et des consommateurs. Cela suppose d'ôter le pouvoir exorbitant qu'ont les banquiers sur l'économie et de contrôler les circuits de capitaux au sein du système bancaire. C'est pourquoi nous réclamons la levée des secrets bancaire, commercial, industriel, pour savoir où va l'argent ; c'est pourquoi nous sommes pour la fin de l'indépendance de la Banque centrale européenne ». Tout cela est très novateur : un monopole bancaire sous le contrôle du peuple (donc de son avant-garde éclairée, le parti) cela vient de sortir. La levée de tous les « secrets », c'est excellent pour attirer des capitaux étrangers ; et le contrôle des circuits de capitaux, c'est très bon pour relancer l'initiative économique.

« Il n'y a pas, d'un côté, le gentil capitalisme industriel, et, de l'autre, le méchant capitalisme financier. Pour nous, la financiarisation de l'économie est une maladie congénitale de l'économie de marché. Elle a une histoire inextricable de celle du capitalisme industriel, puisque le carburant du système est le profit. La seule régulation qui vaille est de mettre fin à l'économie de marché ». Voilà qui est clair : mettre fin au marché, rompre avec le capitalisme, voilà qui nous ramène plus de trente ans en arrière, au temps glorieux de feu le « programme commun » où la gauche était encore fascinée par Georges Marchais et par l'URSS.

Mais quels mots pour décrire son « modèle de société » : « Socialisme du XXI^e siècle, éco socialisme, autogestion libertaire, communisme démocratique : ce pourrait être une de ces appellations, mais la dénomination du parti ne doit pas nous diviser, puisque nous avons des origines diverses. Anticapitalisme, c'est peut-être négatif, mais cela a le mérite d'être clair ». En effet. Bien sûr « nous conservons aussi l'internationalisme en tant que socle de notre projet ». Le « prolétaires de tous les pays, unissez-vous » n'est pas loin. Mais il n'y a plus de prolétaires. Tout cela fleure bon le XIX^e siècle et on sait où cela nous a conduits au XX^e. Encore une remarque pertinente à propos des terroristes saboteurs de trains : « Les vrais saboteurs des trains : le libéralisme et les politiques européennes ». Décidemment, il faut faire lire Besancenot à tous les Français : c'est très rafraîchissant : on en a froid dans le dos.

LA FONCTION PUBLIQUE ENFIN OUVERTE A DES INCULTES

Il était temps : on se devait de réformer les concours qui donnent accès à la fonction publique. Trop lourds, trop nombreux, on aurait pu les remplacer par des modes de recrutement plus classiques, en usage dans les entreprises, et pratiqués par de nombreux pays étrangers. Mais André Santini, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a fait beaucoup mieux. Il entend transformer les concours administratif en élargissant le recrutement à une population aujourd'hui exclue : les candidats qui n'ont pas de culture générale, puisque cette sacrée culture semble occuper, aux yeux de nos réformateurs, une place démesurée. Un fonctionnaire a-t-il besoin de savoir l'histoire, la géographie, la littérature pour s'installer au guichet de La Poste ou au bureau d'aide sociale de la municipalité ? Monsieur Santini a suivi les conclusions d'un rapport rédigé par deux inspecteurs, et il a trouvé la pierre philosophale, que Le Figaro résume ainsi: « La culture générale chassée des concours de la fonction publique ».

En réalité, derrière cette innovation, il y a une nouvelle poussée de cette discrimination positive tellement à la mode : « Les exigences théoriques croissantes ont peu à peu dévoyé les concours de leurs objectifs concrets et éliminé des publics particulièrement sensibles à ces marqueurs culturels. A commencer par les classes populaires et parmi elles les enfants d'immigrés. Autrefois garants de l'égalité, les concours participent maintenant à la reproduction de l'administration ». C'est beau comme du Bourdieu. Voilà des enquêteurs qui savent relever la réalité du terrain : la reproduction sociale, quelle maïeutique !

André Santini, à qui l'on prêtait naguère un peu de bon sens et beaucoup d'humour, ne plaisante pas sur la reproduction sociale. « Ces épreuves ont été dévoyées et servent maintenant à coller les candidats (...). On leur pose des questions trop académiques et ridiculement difficiles (...). Ces épreuves éliminent tous ceux qui n'ont pas ces codes, souvent héritées du milieu familial. C'est une forme de discrimination invisible. Or la fonction publique doit jouer son rôle d'ascenseur social, d'intégration et se montrer à l'image de la population ». Il est vrai que la famille sert à transmettre une éducation, une culture, des valeurs. C'est là que se forme le capital humain. Faut-il supprimer la famille au nom de la non discrimination ?

Le secrétaire d'Etat a donc signé une charte de l'égalité avec le président de la Halde (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations), Louis Schweitzer. Certes, dit-il, « nous tenons à conserver les concours, qui sont le moins pire des systèmes de sélection. Mais pour les améliorer, nous signons la charte de l'égalité, qui est un engagement moral et concret, pour que les publics soient informés de leur contenu. Ensuite, nous veillons à mieux valoriser l'expérience, la compétence et moins les connaissances théoriques ».

Le Figaro commente : il s'agit de « rouvrir la fonction publique sur la société et assurer la diversité des recrues, la présence des handicapés et d'agents de toutes les couleurs et de tous les âges ». Voilà la politique des quotas et des discriminations positives qui, aux USA, s'est retournée contre les minorités concernées. D'ailleurs, en quoi le fait d'être « handicapé ou de couleur », empêche-t-il d'être cultivé ? En quoi la culture générale empêche-t-elle la promotion et la mobilité sociales ? Pour les emplois administratifs courants, que signifie un recrutement sur des « compétences techniques » dont on sait bien qu'avec le progrès technique elles seront dépassées dans 5 ou 10 ans ? Aujourd'hui, quel que soit l'emploi considéré, et à plus forte raison s'agissant de se mettre au service du public, ce qui compte et comptera de plus en plus, c'est l'adaptabilité, la capacité à se remettre en cause, à innover, à apprendre sans cesse. Cela nécessite d'abord une bonne base en culture générale. Quel fonctionnaire saura comprendre dans quel monde il se trouve, et à quelles gens il s'adresse s'il ne sait rien sur l'économie, le droit, les institutions, les pays étrangers, les civilisations diverses ?

Nous ne sommes pas des défenseurs de la fonction publique telle qu'elle est, tant s'en faut, et nous souhaitons qu'il y ait de moins en moins de fonctionnaires et de meilleure qualité. Mais c'est leur faire injure que de les recruter sur les seuls critères artificiels ou idéologiques définis par la Halde !

MARTINE AUBRY CONTAMINE LES SOCIALISTES EUROPEENS

Il n'aura pas fallu longtemps à Martine Aubry pour faire des ravages chez nos voisins. Le conseil du parti socialiste européen (PSE) vient en effet de se réunir à Madrid et il a fait un triomphe à celle qui a battu Ségolène Royal. Ingratitude des socialistes européens, notamment Espagnols, qui naguère ne juraient que par la « Zapatera », c'est-à-dire Ségolène.

Cet accueil enthousiaste a de quoi surprendre. En effet la plupart des socialistes européens ont rompu avec le marxisme, faisant leur Bad Godesberg, parfois depuis longtemps, comme le SPD allemand depuis 1959. Ils sont devenus depuis longtemps de bons sociaux-démocrates, privatisant, ouvrant les services publics à la concurrence, réduisant les impôts, bref pratiquant un socialisme libéral, celui là même qui avait tenté un temps Bertrand Delanoë. Le Blairisme, par exemple, avait accepté une partie de l'héritage de Margaret Thatcher. On imaginait mal Tony Blair ressassant les vieilles rengaines marxistes, le couteau entre les dents.

Quelle mouche aurait donc piqué nos bons sociaux-démocrates ? Est-ce la crise, qui perturbe tous nos hommes politiques ? Toujours est-il qu'ils ont applaudi Martine Aubry lorsqu'elle leur a fait, comme le titre Le Figaro, « un cours d'antilibéralisme ». Au milieu des vivats et des applaudissements, la Martine est venue lancer le « Manifesto », document qui marque le lancement de la campagne socialiste pour les élections européennes.

Le président du groupe socialiste au Parlement Européen, Martin Schulz, gagné par l'ambiance, y est allé de son couplet : « Il s'agit de créer un front commun pour résister au néolibéralisme et redonner espoir aux citoyens ». Où le néolibéralisme est-il au pouvoir ? Chacun a salué le grand retour « sur la scène européenne avec un nouvel élan » des socialistes français. « Les socialistes ne louperont pas le rendez-vous européen et toute la gauche française sera là pour l'appuyer » a déclaré Martine Aubry.

Le manifeste, comme l'a précisé Martine Aubry, prône « l'existence d'un nouveau modèle économique ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Un autre système que l'économie de marché ? Et de faire l'éloge de « l'Europe sociale » et des « services publics forts ». Et la première secrétaire du PS d'en rajouter : « Ce n'est pas le marché qui doit guider nos vies et la société ».

Dopés par ce discours, les socialistes européens réclament « une nouvelle direction » pour l'Europe. Le manifeste adopté appelle les Européens à choisir entre « une Europe progressiste » et « une Europe conservatrice » qui remet leur avenir « aux mains du marché ». Les conservateurs au pouvoir dans la majorité des pays européens se sont distingués « par leur foi aveugle dans le marché ».

Autre formule choc du manifeste : « Ils suivent le marché, nous suivons nos convictions » (décidément, ils ont bien un problème avec le marché !). Et de réclamer des règles pour tous les acteurs du marché financier, une limitation des rémunérations des dirigeants, la fin des paradis fiscaux et bien sûr « une croissance verte intelligente (sic) » qui va créer dix millions d'emplois. Suit l'appel en faveur d'une « nouvelle Europe sociale », visant sans doute à transposer au niveau européen ce qui a échoué partout au niveau national. « Toutes les lois européennes devront comprendre une clause de progrès social ».

Toutes ces fariboles ont été adoptées dans l'enthousiasme, à la grande joie de Martine. Cet enthousiasme sera-t-il durable ? Le « Manifesto » sera-t-il réellement mis en avant ? Quelques minutes plus tard, le premier ministre socialiste portugais, José Socrates, sifflait la fin de la récréation : « Nous devons faire de notre mieux pour rétablir la situation : stabiliser le système financier et résister au populisme et à la démagogie ». Brusque retour au réel !

Et que vont penser les travaillistes anglais, les membres du SPD allemand, la social-démocratie suédoise et quelques autres de l'appel « à toute la gauche », communistes inclus, alors qu'ils ont toujours refusé toute collaboration avec les néostalinien ?

Quant aux libéraux ils devraient s'inquiéter de voir les socialistes européens (sauf les Français), jusque là favorables aux grandes réformes, et notamment à l'ouverture des services publics à la concurrence, se muer soudainement en ennemis du marché, voire en marxistes purs et durs. La fée Martine est passée par là...

LA RÉFORME DE L'ÉTAT PEUT ATTENDRE

Il faut prendre l'Etat tel qu'il est, et ne plus perdre de temps à le réformer. C'est la conclusion que l'on pourrait tirer du point que le Conseil des ministres vient de faire sur « l'état d'avancement de la révision générale des politiques publiques », en français, sur la Réforme de l'Etat. Le ministre du budget, Eric Woerth, a présenté un rapport, a priori impressionnant : 374 décisions prises à ce jour dans ce cadre, avec un dispositif de suivi et un rapport mesure par mesure. 85% des mesures avancent conformément au calendrier fixé. D'autres « n'ont pas encore atteint la phase de leur mise en œuvre » (on admirera les périphrases de nos énarques pour dire qu'elles sont en panne). Cela s'expliquerait par « une forte complexité ».

Exemple donné de cette complexité justifiant un retard : « l'externalisation du parc automobile de l'Etat ». Nous ne savions pas qu'il était si difficile de se débarrasser des voitures en surnombre et de ne plus en acheter de nouvelles. Parfois cela tient à la longueur de la concertation préalable, comme dans le cas des « entretiens de Valois » en faveur du spectacle vivant. Il est en effet important de ne pas vexer les acteurs du « spectacle vivant », qui est donc, semble-t-il, un domaine régalien.

Mais, qu'on se rassure, il y a dans chaque ministère « un comité de pilotage », lui-même coordonné par « le comité de suivi de la RGPP ». Bref « un travail très approfondi de mise en œuvre et de dialogue social », nous n'en doutons pas. Ce qui nous inquiète un peu, ce sont les 85% de mesures qui ont avancé au rythme prévu. Exemple donné par le communiqué officiel : « la création des agences régionales de santé ». Comme nous l'avons expliqué plusieurs fois, pour une simplification, c'est une simplification : une usine à gaz technocratique dans les mains des préfets ou des personnes nommées par eux, qui mettra fin à ce qui reste de liberté dans la médecine : pour une réforme de l'Etat, c'est une réforme de l'Etat. De type soviétique. Autre exemple, « la mise en œuvre de l'autonomie des universités » : une autonomie sans liberté de choisir étudiants, professeurs, financements, diplômes !

Avec tout le sérieux voulu, ce travail « va se poursuivre et donnera lieu à un nouveau rapport d'étape en mars 2009 ». Curieusement, tous nos confrères ne partagent pas cet enthousiasme ministériel et Les Echos titrent par exemple : « Avec la crise économique, la réforme de l'Etat risque de rester inachevée ». Il est vrai qu'en injectant quelques centaines de milliards « venant de l'Etat » dans l'économie, on est loin d'une simplification et d'un recul de l'Etat. La réforme de l'Etat rime difficilement avec le socialisme ambiant.

La déclaration dématérialisée de l'impôt était citée en exemple. Mais la mesure « n'a pas pu avancer au rythme souhaité compte tenu des travaux réalisés » pour fusionner impôts et comptabilité

RAPPORT LEONETTI : LA VOIE DE LA SAGESSE

L'importance de la question veut que nous revenions sur le rapport déposé la semaine dernière par le docteur Leonetti, député-maire UMP d'Antibes sur le sujet de l'euthanasie. Notons d'abord qu'il n'y a pas qu'en France que la question fait des vagues. Le problème se pose aussi dans de nombreux pays européens comme au Luxembourg où la divergence de vue entre le parlement et le Grand Duc provoque une crise constitutionnelle. La conception de ce souverain, selon laquelle il y a des droits fondamentaux qui sont naturels et donc supérieurs à toute décision politique, fût-elle prise par une majorité démocratiquement élue, diffère de celle des hommes politiques, qui assimilent la législation (les textes qu'ils votent ou font voter) et le droit (les principes généraux qui garantissent la vie, la liberté et la propriété).

En France, l'émotion suscitée par quelques affaires dramatiques bien médiatisées, avait conduit le gouvernement à confier un rapport à une commission présidée par Jean Leonetti. A la grande déception des partisans de l'euthanasie, ce rapport, après audience de très nombreux experts, a exclu l'instauration d'une « exception d'euthanasie ». Il a rejeté toute légalisation de l'aide active à mourir, même pour les malades incurables. Il n'y aurait donc pas de modification de la loi du 22 avril 2005, dite loi Leonetti.

On trouve en revanche quelques propositions concrètes, comme un observatoire des pratiques de fin de vie, la création d'un médecin référant en soins palliatifs, pouvant servir de médiateur dans les cas les plus délicats, et même d'un congé d'accompagnement d'un proche en fin de vie. Mais sur le fond, le rapport Leonetti est très ferme sur cette question. « De quel droit des experts pourraient-ils dire que la mort est possible ou non ? ». De même, la loi ne doit pas créer une circonstance atténuante spécifique en cas de « crime commis par compassion » : les juges peuvent parfaitement décider en conscience devant un cas concret. Pour M. Leonetti, le « droit de mourir » (suicide assisté comme euthanasie) ne peut être considéré comme un « droit créance » opposable, qui obligerait la société à l'égard d'un individu.

Bien entendu, certaines associations, comme celle sur « le droit de mourir dans la dignité » de J-L Romero (autre UMP) ont très vivement réagi, dénonçant l'obscurantisme de la commission, sûrement « influencée par l'Eglise catholique » (donc des dévils rétrogrades !).

En réalité, il y a ici deux confusions. La première, c'est le dérapage du concept de « droit de l'homme », devenu de plus en plus un « droit créance », c'est-à-dire une obligation pour la société de garantir quelque chose aux individus : un logement, un travail, la santé, l'éducation, et maintenant la « mort digne ». L'individu peut « opposer » à l'Etat cette créance : vous me devez bien cela !

La deuxième erreur, qui caractérise souvent la société médiatique, c'est de raisonner en matière éthique sur des cas limites (une personne dramatiquement atteinte, qui demande à mourir.). Pour l'IVG on mettra en avant le cas d'une jeune fille violée, et pour le droit de propriété celui d'un bateau de sauvetage, qui n'a que deux places pour quatre personnes. Mais « les hommes ne vivent pas dans des canots de sauvetage ». Autrement dit, la réflexion éthique doit partir du cas général : a-t-on le droit de tuer, en début ou en fin de vie, a-t-on le droit de détruire la propriété, etc. La loi n'est pas faite pour un cas particulier, mais pour le cas général. Ensuite, il est dans la fonction des juges, en conscience, d'examiner le cas d'espèce avec humanité. Mais ce n'est pas au législateur de prévoir ces cas limites.

AU SOMMAIRE DU N°979 :

EDITORIAL : Paquet cadeau pp. 1-2

CONJONCTURE : La France en faillite pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Besancenot mérite d'être connu p. 4 – La fonction publique enfin ouverte à des incultes p. 5 – Martine Aubry contamine les socialistes européens p. 6 – La Réforme de l'Etat peut attendre p. 7 – Rapport Leonetti : la voie de la sagesse p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille